

# ORGANISATION ET DÉROULEMENT DES SESSIONS

## **1 - ACCÈS À LA PLATEFORME DE E.LEARNING**

Avec votre identifiant et mot de passe



## **2 - ETUDE DE CHAQUE SESSION**

Vous recevez les Polycopiés des cours

Vous devez prévoir du temps pour vous exercer



## **3 - ASSISTANCE PAR INTERNET**

Vous faites les exercices et pouvez demander de l'aide

A MJN par SKYPE ou par mail



## **4 - TESTS ET REVISIONS**

Envoyez un mail à [mjn@mjnd.fr](mailto:mjn@mjnd.fr)



## **5 - EXAMEN - VALIDATION DES ACQUITS**

Prendre rendez-vous : [mjn@mjnd.fr](mailto:mjn@mjnd.fr)



## **6 - CERTIFICATION**



- Nature de l'action de formation conformément à l'article L6313-1 CT :

Le programme détaillé de l'action de formation figure en annexe de la présente convention. L'effectif formé s'élève à 1 personne. La date de la session, le lieu et les horaires sont à la convenance du stagiaire.

- La formation à distance e.learning permet à un stagiaire de se former librement pendant une période donnée et de valider ses connaissances acquises en fin de parcours de formation par le biais de QCM et cas pratiques en vue de l'obtention d'une attestation de formation reconnue.

- La finalité de la formation : réside dans cette reconnaissance d'un niveau acquis, attesté par l'organisme de formation MJN.D. Les moyens mis en place par MJN.D au travers de la plateforme e.learning ont pour objectif la formation d'experts qui pourront pratiquer et réviser à leur rythme. Au cours de la formation e.learning des exercices sont donnés et les stagiaires pourront répondre à un QCM à la fin de chaque session pour vérifier les acquis.

Lorsque le niveau est acquis, après un examen passé avec MJN et réponses aux QCM, l'accès à la plateforme est fermé et MJN.D établit un certificat de fin de session par une reconnaissance INLPTA « PRATICIEN 2 » et 1<sup>ère</sup> année HCS Expert's Training.

Durant les sessions, l'accès à la plateforme est possible 24h sur 24, jusqu'à la validation du parcours pédagogique.

La durée des sessions ne présume en rien du temps nécessaire et du travail à fournir pour atteindre les objectifs du niveau de connaissance de la formation. La session n'est pas un engagement de MJN.D à l'obtention d'un niveau de connaissance, mais un temps d'accès aux ressources pour son obtention.

A l'issue de la durée de la formation, l'accès à la formation n'est plus possible. Lorsque la formation est validée, (par les certifications) l'accès à la formation n'est plus possible.

La durée de la formation est déterminée par le travail fourni pour l'obtention de votre objectif, devenir un expert. Ce temps est évalué en fonction de plusieurs critères :

- Temps de présence sur le site E.Learning - Avancement de la formation - Réussite à un test final.

La durée de formation intègre notamment le temps estimé nécessaire de travail personnel hors ligne avec votre entourage, vos exercices, vos révisions avec votre prise de notes et les photocopiés, puis la réalisation des tests en ligne. Le nombre d'heures passées en formation à distance est donné par notre plateforme E.Learning. (Temps réellement passé sur chaque session par le stagiaire).

Les tests intermédiaires et finaux ont été conçus par MJN et comportent les points clés indispensables à retenir. En règle générale, le stagiaire n'a qu'un essai pour obtenir un score de 70%. Aussi, une importance est soulignée sur la rigueur et le sérieux du stagiaire dans l'accomplissement d'une formation par E.Learning. En cas d'échec aux tests finaux, une solution adaptée sera envisagée. (sans accord des deux parties, la formation ne sera pas validée.)

**Les conditions clés de réussite aux examens du candidat sont :** • une forte motivation, un engagement durable lié à sa volonté de progresser au fur et à mesure des modules passés. • Un accès internet pour l'accès à la plateforme E.Learning et pour communiquer efficacement avec la formatrice MJN, • Etre assidu et effectuer les exercices donnés dans un délai raisonnable.

**L'objectif de la formation est l'acquisition** d'un niveau de connaissances au moyen d'une formation. . Dans le cas du E.Learning, ce niveau de connaissance est établi par la réussite à un test, mais également par l'assiduité et la progression dans un parcours pédagogique.

La validation d'une formation est établie pour un stagiaire par le formateur attitré, si l'ensemble des critères de validation sont remplis. Ces critères sont :

- La réussite à un test

- L'assiduité, mesurée par la progression dans le parcours pédagogique

- La maturité, mesurée par un temps minimum d'étude des concepts abordés.

La relation pédagogique avec le formateur attitré est primordiale pour la réussite de la formation. Il est recommandé aux stagiaires d'avoir une démarche active dans cette relation et d'informer le formateur sur tous événements liés à la formation, ses difficultés ou ses besoins.

**Le suivi de progression** permet au formateur MJN de visualiser l'avancement de la formation au travers d'événements clés, tels que l'étude des cours, les tests effectués et les différents échanges avec le formateur. Une fiche « *bilan de suivi de progression* » peut être adressée au stagiaire sur sa demande.

Le stagiaire peut contacter MJN quand il le désire : [mjn@mjnd.fr](mailto:mjn@mjnd.fr) et envoyer ses réponses aux tests.

1 Mois par session est prévu. Passé ce délai, la session ne sera plus accessible. 10 mois au total.